

Par SDÉ et poste

Le 16 octobre 2019

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Directeur

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

Chère consœur,

Dans une lettre du 8 octobre dernier, la Régie demande au Distributeur de déposer au plus tard le 16 octobre 2019 un complément de preuve ainsi qu'une argumentation et des autorités en réponse aux interrogations soulevées dans sa lettre du 10 septembre dernier.

Malheureusement, il sera impossible pour le Distributeur de respecter ce délai. En conséquence, le Distributeur demande l'autorisation de déposer ces documents lundi, le 21 octobre 2019.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Éric Fraser

ÉRIC FRASER, avocat

ÉF/ab